

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 5 (1917)
Heft: 4-5

Artikel: Notes tirées des cahiers du chapelain Gobet
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817693>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

royaume, situé sur le penchant d'un coteau exposé au midi, sur la ligne droite de la Loire qu'on passe sur un très beau pont. C'est le siège d'un lieutenant général, un du roi, un des maréchaux de France, d'un gouverneur particulier, d'un évêché, grand bailliage et présidial, hôtel de monnaies, intendance, généralité, châtelet, etc. Son circuit est de 2396 toises, non compris les faubourgs au nombre de six. On la divise en trois enceintes ; 42 tours disposées par intervalles flanquent ses murs couverts d'un fossé, d'une contrescarpe et de remparts, plantés d'ormaux en grande partie et formant de magnifiques promenades. Ses rues sont généralement étroites, ses maisons serrées, mal bâties, ses habitants pauvres à la réserve d'un certain nombre de marchands. On y compte deux places considérables avec plusieurs autres moins, une université, une société littéraire, un collège, un séminaire où on enseigne la théologie, 3 chapitres outre celui de la cathédrale, 26 paroisses, une annexe et deux succursales, 2 abbayes, 23 maisons religieuses des deux sexes, une commanderie de Malte, un hôpital général, un Hôtel-Dieu, 2 bibliothèques, publiques, quelques forts, un mail, etc., et 4500 feux.

(A suivre).

NOTES TIRÉES DES CAHIERS DU CHAPELAIN GOBET.

Transport des reliques de saint Prosper à Tavel.

La paroisse de Tavel a obtenu de Rome un corps saint, celui de saint Prosper ; la relique a été habillée et garnie proprement à Montorge. On avait aussi dernièrement dépouillé le vieux saint Félix : les religieuses de Montorge l'ont aussi remonté et regarni. Les deux saints ont été portés solennellement en procession depuis Montorge à Tavel, le dimanche 14 août 1791. La paroisse de

St Jean est allée rencontrer celle de Tavel, en procession, jusqu'à la porte de Bourguillon, précédée d'un détachement de dragons à cheval. Ceux de St Jean sont entrés les premiers. Depuis Montorge, la procession est entrée en ville : en tête venaient les soldats, puis la croix des enfants de chœur, ensuite des grenadiers, deux drapeaux et gonfanons, les prêtres, puis saint Félix porté par quatre Pères Capucins, de nouveau des grenadiers, et saint Prosper porté par quatre prêtres. Chaque saint était surmonté d'un dais porté par quatre paysans avec le manteau et la couronne sur la tête. Après les saints s'avançaient les pèlerins de saint Jacques de Compostelle portant chacun un cierge à la main ; puis les jurés de la paroisse aussi en manteaux, et un cierge à la main ; ensuite les filles de la confrérie du saint Rosaire « habillées en allemandes suisses ». La procession était toute bordée de soldats et fermée par les dragons ; elle passa par la Planche et sortit par la porte de Berne à 8¹/₄ h. du matin. Il y eut une grande foule de curieux ; il faisait très beau temps.

Translation des reliques de saint Fortuné à l'église de Sainte-Ursule.

Cette translation eut lieu le 3 septembre 1793. A l'église des dames Ursulines, on avait fait faire les deux petits autels à neuf : le corps de saint Fortuné avait été orné et garni richement, ainsi que des reliques de sainte Ursule ; ils furent portés en procession depuis le couvent à l'église. En tête venaient, avec l'encensoir et une croix, des prêtres chantant un hymne à la française ; quatre prêtres habillés en diacre venaient ensuite portant la châsse du saint ; les autres reliques étaient aussi portées par quatre prêtres. Derrière eux marchaient l'Evêque en habits pontificaux, puis les dames de Sainte-Ursule, un cierge à la main, ensuite les deux princesses de Conti et de Condé et plusieurs autres dames françaises et d'autres dames de la ville. Les deux châsses furent posées à chaque autel avec cérémonie ; Sa Grandeur célébra l'office, un prêtre français a prêché. « Ça a été la procession française, parce que ce que les Français font, c'est tout bien fait, pour la plupart des gens de Fribourg ».

Quelques autres faits.

A la Fête-Dieu 1788, la procession a dû quitter au deuxième

(reposoir) et passer en hâte par la rue des Epouses à cause de la pluie.

En 1807, Marguerite Mivelaz, née Weber, a fait renouveler et rafraîchir la Notre-Dame sur le portail de l'hôpital et Madame Marsebée Bugnán, née Dupont, a fait les deux couronnes et raccommode la lanterne. La sainte Vierge les bénira pour leur zèle. Fait le 14 août 1807.

La veille, 13 août, on a trouvé mort, à Villars sur Glâne, le conseiller de Montenach dit Chaifrimé.

En 1812, on a défendu aux pauvres d'aller demander l'aumône ; cela a commencé au mois de juin. Depuis cette époque, on n'a jamais eu le beau temps, mais toujours la pluie. Ceux qui ont commencé cela, Dieu, qui a montré le chemin aux pauvres, ne les bénira pas ; à présent, tout va à rebours ! Le lendemain de la saint Martin, il est tombé une si grande pluie que la Sarine est entrée dans les maisons basses de la Planche : il a fallu lever les planches du pont de Berne en l'Auge, car l'eau passait par dessus le pont : les caves de la brasserie de la Cigogne furent remplies d'eau ; la Sarine est arrivée jusque près des bains des Neigles. Tous les jardins ont été remplis d'eau et de sable ; ce qui a causé un grand dommage. Il y a eu aussi une grande inondation à Payerne : la Broye est entrée dans la ville. On a sonné le tocsin : les gens ont cru de périr ! Grande perte pour les blés ; il a fallu ressemer après tant de pluie !

ANECDOTES ET BONS MOTS DU TEMPS DE NOS GRAND'PÈRES.

M^r de B.... célèbre par ses distractions de tout genre, se rend un jour à Berne à cheval. En quittant Berne, il passe à l'écurie, prend la bride de son cheval sur son bras et se met en route pour Fribourg, dans la ferme persuasion qu'il a pris sa monture. Arrivé à l'auberge de la Singine, après avoir pris un verre de bière, il dit au garçon : « Aller brider mon cheval. » Le garçon rentre bientôt en disant : « Mais je n'ai point vu de cheval ! » M. de B... se fâche et finit par se rendre compte qu'il a laissé son coursier à Berne.